

Saumons



ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉFENSE DU SAUMON ATLANTIQUE

En attendant le retour de Saumons, la revue...

En 2011, l'AIDSA à 53 ans

Le mot du Président

L'année 2010 fut l'année internationale pour la biodiversité et Dieu sait si on en a parlé de la biodiversité en métropole comme dans les départements d'outre mer. Entre les espèces qui disparaissent, celles qui nous envahissent et qui font disparaître les premières, la situation a de quoi préoccuper !

Je ne suis pas sûr que l'année 2011 sera une bonne année pour le retour du saumon dans nos rivières, surtout si, comme en Bretagne cet été, dès que le saumon montre le bout du museau les braconniers sont là en bande organisée pour le capturer, même pleine en ville !

C'est vrai que dans la Lettre Saumons on parle peu du barrage de Poutès. Ce n'est pas que l'on oublie ces rivières majestueuses que sont la Loire et l'Allier, mais pour nous Poutès est un problème politique et sans doute européen. Les conclusions du Grisam, le Groupement d'intérêt scientifique portant sur les poissons amphihalins, et du rapport de Jean-Claude PHILLIPART sont claires, nous n'avons pas à les discuter.

Le dossier est aujourd'hui sur le bureau de la ministre chargée de l'Écologie Mme KOCIUSKO-MORIZET, elle ne peut pas dire qu'elle ne connaît pas le dossier. Elle a reçu une lettre dans ce sens de nos amis de l'Association protectrice du saumon pour le bassin de la Loire et de l'Allier. Nous leur faisons confiance, mais il y a urgence !

suite en page 16

La Lettre de l'AIDSA

n° 4 4^e trimestre 2010

Sommaire

- p.2
 - ▶ Nouvelles du 27^e congrès annuel de l'Ocsan, à Québec
- p.3
 - ▶ Rappel des actions lancées
- p.4
 - ▶ La vie marine du saumon, Symposium de la Rochelle
- p.5
 - ▶ Nouvelles du saumon : les Sockeyes de la Fraser
- p.6
 - ▶ Saumons OGM et truite Donaldson
- p.8
 - ▶ Actualités
- Estimer les saumons graciés
- p.9
 - ▶ Pourquoi faut-il effacer les ouvrages de la Sélune
- p.11
 - ▶ Vie de l'association
- p.13
 - ▶ Bilan des déclarations de captures de saumons
- p.14
 - ▶ Nos adhérents, écrivains halieutiques

Agenda 2011

- ▶ 4, 5 et 6 février, Paris, Salon de la pêche sportive
- ▶ 30 avril, assemblée générale de l'AIDSA à Paris
- ▶ 7 au 10 juin, tenue du 28^e Congrès annuel de l'Ocsan au Groenland à Ilulissat
- ▶ 10 au 13 octobre, Colloque Ocsan et Ciem, La Vie du saumon en mer, à la Rochelle

Nouvelles de l'Ocsan

L'Organisation pour la conservation du saumon dans l'Atlantique Nord, l'Ocsan, tenait son 27^e congrès annuel, à Québec, du 7 au 10 Juin 2010. L'AIDSA, 1^{ère} organisation non gouvernementale française à participer aux travaux de l'Ocsan depuis sa création, était représentée par Sylvie TISSIER, Jean ALLARDI et Frédéric MAZEAUD. La Lettre Saumons est l'occasion de revenir sur cette rencontre...



Le château de Frontenac, lieu du congrès,

Domine la ville de Québec

L'Ocsan s'est réuni à Québec

En cette première semaine de juin 2010, l'Ocsan, ou Nasco (North Atlantic Salmon Conservation Organisation) a tenu sa 27^e réunion statutaire dans la bonne ville de Québec, là où, dit-on, les saumons parlent français.

Cela tombait bien puisque la présence française n'avait jamais été aussi nombreuse : trois délégués de l'AIDSA, un du WWF, un du Conservatoire du Saumon, deux officiels du Medadd et de l'Onema et une représentante des Dom-Tom chargée de régler le problème de Saint-Pierre et Miquelon. Les saumons peuvent remercier la France !

Malheureusement, les saumons n'ont jamais été aussi rares qu'en 2009, la pire année jamais enregistrée avec un petit 1 300 tonnes de captures déclarées, ce qui est minable et encore plus inquiétant que par le passé.

Les scientifiques du Centre international pour l'exploration de la mer, le Ciem, énumèrent les causes de la disparition des saumons, causes qu'on connaît bien paraît-il : barrages, pollution, aquaculture, pêche dans les stocks mixtes, etc...

En réalité, force est de constater qu'à part les cas précis où on peut identifier une cause réelle de déclin, un barrage par exemple, on ignore le pourquoi et le comment de la disparition des saumons. Cette disparition, nous comptons sur le projet SALSEA (que nos lecteurs connaissent bien) pour nous l'expliquer.

Malheureusement, la dernière session de l'Ocsan ne nous a pas fourni la densité de résultats que nous escomptions. Sans doute ces résultats seront-ils proclamés lors du prochain symposium Saumon de la Rochelle prévu pour le mois d'octobre 2011.

Parmi les problèmes à résoudre, les captures sauvages de saumons à Saint-Pierre et Miquelon préoccupent toujours autant la communauté américano-canadienne. Cela ne fait guère que vingt ans que nous en parlons, et on ne va pas recommencer. Peut-être que l'an prochain, on en saura plus grâce à une poignée d'analyses ADN et à quelques observations circonstanciées que les autorités n'ont pas l'air pressées de réaliser.

Comme toujours, les ONG réunies derrière leur porte-parole Chris POUPARD ont réitéré leurs doléances auprès de l'Ocsan. Ces doléances sont hélas toujours les mêmes...

Nos amis de la FQSA, la Fédération québécoise du saumon atlantique, nous ont accueilli avec chaleur et générosité dans des circonstances agréables dont nous les remercions encore.

Nous eûmes également l'occasion de revoir Pierre TREMBLAY, ancien chef de la délégation canadienne, et bien connu des lecteurs de l'ancienne revue SAUMONS.

Il a eu l'occasion de nous parler de « sa » rivière, la belle Matane. Pierre est malheureusement apparu à bout de souffle et devait décéder quelques semaines après la réunion.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses amis.

Cette session de l'Ocsan fut entourée de diverses manifestations destinées à nous familiariser avec l'univers québécois du saumon.

Une visite à la rivière Malbaie fut organisée, nous en reparlerons ultérieurement.



Visite de la Malbaie : la passe de Abitibowater mill.

Frédéric MAZEAUD

Le rappel des actions entreprises

Lors du 27^e congrès de l'Ocsan les participants ont reconnu que les stocks de saumon atlantique sont au plus bas en dépit des mesures de protection qui ont été prises dans tout l'Atlantique Nord.

Ce déclin du saumon sauvage est maintenant principalement attribué à une baisse de sa survie au cours de sa migration en mer.

En attendant les résultats des importantes recherches faites en mer dans le cadre du programme SALSEA, les membres de l'Ocsan poursuivent les actions entreprises pour restaurer les stocks.

Le contrôle des réalisations

En 2004 il avait été procédé à une vérification des objectifs atteints. Désormais c'est un bureau d'expertise indépendant qui prendra en charge cette évaluation. Le contrôle sera terminé le 1^{er} avril 2012 comme le demande l'Assemblée Générale des Nations Unies dans sa résolution n°61/105.

La restauration des habitats

Les participants adoptent de nouvelles normes concernant la restauration des rivières. Ces

normes permettront aux membres de suivre les mesures internationales agréées pour la protection et la restauration des zones critiques quant à la survie du saumon atlantique en eau douce.

L'aquaculture

Un projet de rapport sur l'aquaculture a été présenté. Il résume les actions entreprises par les membres de l'Ocsan pour se conformer à la Résolution de Williamsburg. La résolution, adoptée en 2003, vise à réduire l'impact de l'aquaculture sur le saumon sauvage.

Ce premier rapport montre que les différents membres de l'Ocsan pourraient se conformer plus efficacement à la Résolution de Williamsburg.

Le rapport final sera de nouveau examiné lors de la réunion annuelle de l'Ocsan de 2011.

Le saumon en mer

Le programme SALSEA, programme international de recherche, a débuté en 2006 afin de rechercher les causes du non-retour des saumons vers leurs rivières d'origine.

Un nombre considérable de données a été collecté ces

dernières années et leur traitement est en cours.

Les résultats de ce travail, ainsi que leurs implications sur la gestion des stocks, seront présentés et discutés lors du sommet international sur le saumon qui aura lieu du 11 au 13 octobre 2011 à la Rochelle, en France. Pour plus de détails voir www.salmonatsea.com

Les mesures de régulation de la pêche au large

Ces mesures de régulation continuent de s'appliquer en ce qui concerne la pêche à l'ouest du Groenland : pas de quota commercial. De même les Iles Féroé s'engagent ne pas pêcher en 2011. Ces deux pays indiquent cependant que cela ne doit pas compromettre leurs droits historiques de pêche.

Sylvie Tissier



La salle du congrès

Pour plus d'information contacter : Dr Peter Hutchinson Nasco Tel +44(0)131 228 2551 e-mail : hq@nasco.int - ww.nasco.int

L'Organisation pour la conservation du saumon de l'atlantique nord

L'Ocsan regroupe les États concernés par le saumon atlantique : le Canada, le Danemark (représentant les Iles Féroé et le Groenland), la Norvège, la Russie, les États-Unis et l'Union Européenne.

De plus, 34 organisations non-gouvernementales, les ONG, sont accréditées auprès de cet organisme intergouvernemental, dont l'AIDSA, 1^{ère} ONG française à y participer depuis sa création en 1983.

Le 27^e congrès s'est terminé le 4 juin par la nomination de Madame Mary COLLIGAN en

tant que nouvelle Présidente de l'Ocsan.

L'Islande, qui s'était retirée de l'Ocsan en raison de la crise financière, a été invitée par l'Organisation pour la réunion de l'an prochain qui se tiendra au Groenland du 7 au 10 juin 2011 à Ilulissat.

Tout sur la vie marine du saumon

Ne pas manquer la rencontre au sommet de La Rochelle du 11 au 13 octobre 2011

L'Ocsan et le CIEM, le Centre international pour l'exploration de la mer (ou ICES) organisent un symposium international sur le thème : la vie marine du saumon, résultats des dernières recherches et leurs implications dans la gestion des stocks.



Ce colloque se déroulera à l'Aquarium de la Rochelle en France, Charente Maritime, du 11 au 13 octobre 2011.

Le déficit d'information sur les facteurs qui menacent la survie du saumon en mer est un obstacle à la gestion rationnelle et à la possibilité de maintenir et de restaurer les stocks sauvages.

Le bureau de recherche sur le saumon atlantique de l'Ocsan a entrepris, depuis l'année 2008, un important programme d'études dans l'océan Atlantique Nord, recherches menées conjointement avec celles faites dans l'ouest du Groenland. De même des recherches ont été entreprises dans l'océan Pacifique et en mer Baltique.

Le Symposium se concentrera sur le résultat des recherches faites en Atlantique Nord, mais abordera aussi les résultats des investigations faites dans le Pacifique et en Baltique.

Les objectifs du Symposium sont de faire le point sur la connaissance de la dynamique de migration des salmonidés en mer, leurs aires de répartition et leur survie, puis, à la lumière des plus récentes découvertes, d'en étudier les implications sur la gestion des stocks.

Il s'agit aussi d'identifier les axes prioritaires pour les programmes de recherche à venir, en tirant toutes les conclusions des études, celles qui aboutissent, les décevantes et les données manquantes.

Enfin, il est important de faire connaître les efforts entrepris pour améliorer la connaissance de la vie marine du saumon et d'encourager le soutien aux programmes de recherche.

Tous les renseignements et réservations concernant le symposium peuvent être obtenus sur le site de l'IASRB, l'International Atlantic Salmon Research Board, présidé par le Professeur Ken Whelan

www.nasco.int/sas/salmonsummit.htm



Si vous êtes engagés dans des programmes de recherches scientifiques, mais également de gestion, vous ne manquerez pas d'assister ou de participer à cette réunion internationale.

L'Aquarium de la Rochelle disposant d'une salle de conférence de 130 places, le nombre de places est limité et il y aura beaucoup de demandes.

Alors n'hésitez pas et rendez-vous en octobre prochain dans ce cadre superbe, cher au cœur de tous les marins.

S. T.

Nouvelles du saumon

LES SOCKEYES DE LA FRASER EN 2010

Les saumons n'ont pas fini de nous étonner, les saumons sockeye par exemple.

Croyez le si vous voulez, mais en 2010, la rivière Fraser (plus grand fleuve de Colombie Britannique avec ses 1 370 km) a connu, après des années de pénurie, une remontée extraordinaire de Sockeyes, une année record comme on n'en avait jamais vu depuis 1913.

Quoi d'étonnant ? Voilà...

De mémoire d'homme, le saumon sockeye, alias « red », de son petit nom *Oncorhynchus nerka*, est le poisson migrateur qui fut à l'origine de la ruée vers l'or rose sur les rivages de l'Amérique du Nord-Ouest.



Ainsi en fut-il dans la Fraser, rivière géante qui draine le sud de la Colombie Britannique et se jette dans le Pacifique à Vancouver.

C'est le saumon sockeye que l'on mit traditionnellement en boîtes depuis la fin du 19^e siècle à l'exclusion des autres saumons du Pacifique moins bons ou moins abondants. Ces conditions ont quelque peu changé à l'heure actuelle.

À la suite de divers incidents tels que le glissement de terrain de Hells Gate, quelques barrages et quelques pollutions, les populations de Sockeyes finirent par se réduire au fil du temps.

Leur grande abondance était encore visible dans les années

1970. À l'époque du grand retour, en octobre, la radio locale annonçait l'arrivée des poissons dans la fameuse Adams River près de Kamloops et tout Vancouver se précipitait le week-end pour aller voir le phénomène : des poissons rouges à tête verte tellement nombreux qu'ils cachaient le fond de la rivière...

Puis les choses changèrent.

On créa alors la monumentale passe de Hells Gate qui restaura l'accès de la haute Fraser aux migrants. On construisit des chenaux artificiels de pontes comme Weaver Creek et quelques autres. On réglementa la pêche. On établit des quotas. On étudia la dynamique des populations avec modèles mathématiques, mais rien n'y fit.

En cette fin de 20^e siècle, les Sockeyes disparaissaient petit à petit.

Vu l'importance de la ressource, les gouvernements successifs de Colombie Britannique commandèrent moult rapports. Nombre de savants se penchèrent sur leur sort, etc...

Alors, que faire ? L'année 2010 nous dicte la réponse : rien. Le destin du Sockeye nous échappe complètement ! Et ce n'est d'ailleurs pas la première fois...

Il y a en Oregon une petite rivière affluent de la Columbia, la Willamette, super industrialisée, urbanisée et polluée par la ville de Portland. Les Sockeyes avaient quitté les lieux depuis longtemps lorsqu'en 1976, ils revinrent subitement en force sans qu'on puisse expliquer pourquoi !

Pour revenir à la Fraser, il y a plusieurs montaisons de Sockeyes parfaitement identifiables et qui passent par vagues successives.

À quelques jours près, les biomasses grégaires des Sockeyes de Cultus lake, de Harrison lake ou de l'Adams River, et de quelques autres, sont ainsi parfaitement différenciées. Aucune ne semble avoir souffert de mauvaises conditions liées à l'état du milieu, conditions qui diffèrent d'un endroit à l'autre et qui ne sont donc pas la cause de l'absence, ou de l'abondance, des poissons.

En revanche, on peut se demander pourquoi ce sont les Sockeyes qui ont prospéré, et pas tous les autres saumons du Pacifique habitués de la Fraser.

Il y a peut-être une explication.

Les saumons Chum (*O. keta*), les Chinook (*O. tshawytscha*) et les saumons Cohos (*O. kisutch*) sont des prédateurs carnassiers, les deux derniers étant les seuls qu'en pratique on peut capturer à la ligne ou à la traîne puisque Chinook et Cohos se nourrissent de petits poissons, crustacés et calmars durant leur vie marine.

Les Sockeyes, de même que les pinks (*O. gorbuscha*), sont microphages, et c'est peut-être là la raison de leur réussite en 2010.

Grâce à des circonstances favorables, ils pourraient avoir évité une toxémie d'origine nutritionnelle dont on ne connaît pas exactement la répartition dans les océans nordiques.

Il s'agit de la présence de thiaminase dans les proies situées vers le haut de la chaîne alimentaire. On sait que les Salmonidés en général sont sensibles à cette toxémie qui

aurait été absente du menu des Sockeyes en 2010.

Les sockeyes nous rassurent. Les océans sont encore pleins de nourriture pour les saumons !

Un sujet dont on aura sûrement l'occasion de reparler.

Frédéric MAZEAUD

SAUMONS OGM ET TRUITE DONALDSON

La mode est au saumon OGM.

Une poussée vigoureuse et ubiquiste des aquaculteurs exige que l'on puisse élever et vendre des saumons OGM sur nombre de marchés occidentaux, en France par exemple.

Cela ne va pas, on s'en doute, sans poser quelques problèmes ! Un saumon transgénique, forgé pour l'élevage en cage, est un poisson dans lequel on a introduit le gène codant la synthèse de l'hormone de croissance de manière à ce que ce gène soit exprimé en abondance et en permanence, notamment en hiver.

Moyennant quoi, ce poisson grandit cinq à six fois plus vite que ses congénères.

Divers laboratoires, notamment canadiens, ont isolé le gène du saumon Chinook (*Oncorhynchus tshawytscha*), ou saumon royal, et ensuite d'autres espèces de saumons Pacifique.



Note : Ce saumon, présent dans le nord du Pacifique, peut atteindre 1,5 m pour plus de 60 kg et une longévité de 9 ans (Wikipédia).

Ces gènes ont été transférés au saumon Atlantique, entre autre. Pour réussir ce transfert, il faut malheureusement utiliser de nombreux autres fragments

d'ADN qui permettent la pénétration du gène dans l'œuf fécondé et sa transcription dans le génome. Il faut aussi, avec encore un peu plus d'ADN, assurer la sélection des poissons devenus transgéniques en éliminant ceux chez qui l'opération a échoué : voilà beaucoup d'ADN dans la Nature ! Trop... disent nombre de voix qui invoquent le principe de précaution, nous ne savons pas où nous allons et il y a danger pour l'homme à consommer ce genre de produit d'élevage.

Autre souci, nous ignorons quel sera l'impact de ces saumons ultra-performants sur les populations sauvages, qu'ils ne manqueront pas de rencontrer, lorsqu'ils s'échapperont des cages.

Des projections mathématiques prévoient en effet que les saumons OGM éradiqueront les autres saumons. Voilà pourquoi les saumons OGM sont interdits pour l'instant, notamment par l'Océan qui sert de référence aux gouvernements concernés.

Le danger est-il si grand ?

On fabrique un saumon transgénique de la même manière que du soja ou du maïs, avec les fragments d'ADN similaires qui sont déjà depuis longtemps dans l'air et dans l'eau de la terre entière. Il semble que le risque soit donc pris depuis belle lurette, alors pourquoi se gêner avec les saumons ? Quant au danger écologique, perçu comme une compétition sans espoir pour les populations sauvages, on est

passé du modèle mathématique à l'expérience de terrain. Là, tout change.

Des canadiens détenteurs de stocks de poissons OGM dans leurs laboratoires ont réalisé des élevages en rivière artificielle, en mélangeant les OGM et les sauvages.

Dans ce milieu qualifiable de naturel, les poissons OGM croissent plus rapidement que leurs cousins, mais cet avantage est considérablement réduit. De plus, si on cesse de s'occuper de la rivière artificielle, les poissons sauvages ne tardent pas à reprendre possession de l'habitat tandis que les OGM régressent et disparaissent, les pauvres !

Il semble donc que la Nature, qui a échafaudé la belle mécanique du saumon sauvage que nous connaissons, ait prévu un juste milieu convenant aux conditions naturelles et dont il est préférable de ne pas s'écarter.

La Nature ? Il y a plus d'un demi-siècle, l'Homme s'est essayé à l'imiter.

Une époque où la génétique balbutiait et où un certain Laureen DONALDSON oeuvrait sur la côte ouest des USA.

Avec des méthodes conceptuellement simples et sans secret, DONALDSON a sélectionné des truites arc-en-ciel qui, de mère en fille, grossissaient de plus en plus vite. En quelques années et quelques générations, cet habile zootechnicien réussit à fixer une

souche de poissons qui porte son nom, la truite DONALDSON, qui grossit également cinq à six fois plus vite que ses cousines sauvages.

Cette souche fit florès dans les piscicultures du monde entier où l'on n'utilise plus qu'elle. Voilà d'ailleurs la réponse à une question naguère souvent posée : pourquoi les arc-en-ciel de pisciculture que l'on déverse

dans toutes nos rivières ne s'y reproduisent généralement pas spontanément ? C'est sans doute parce qu'elles ne font pas le poids face aux aptitudes des poissons sauvages.

DONALDSON s'essaya à faire de même, avec le même résultat, avec des saumons, mais l'époque n'était pas encore à leur aquaculture. Lorsque cette époque vint, la sélection de

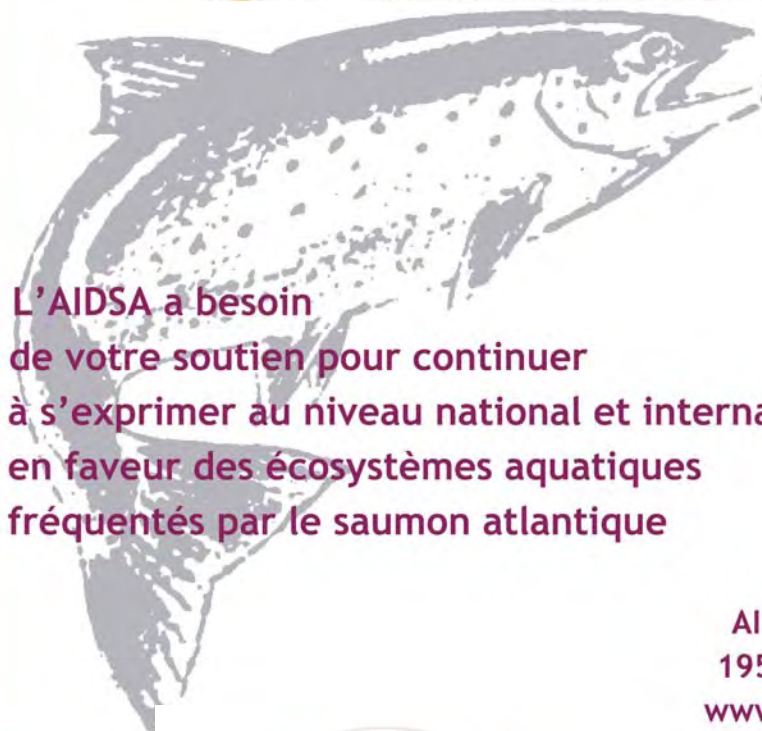
souches de saumon Atlantique, faciles à élever, employa les mêmes méthodes que DONALDSON, avec des résultats similaires.

Alors pourquoi se fatiguer à fabriquer des saumons OGM ? C'est la mode, et que peut-on contre une mode que les USA finiront bien par nous imposer ?

F.M

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique

Saumons



L'AIDSA a besoin de votre soutien pour continuer à s'exprimer au niveau national et international en faveur des écosystèmes aquatiques fréquentés par le saumon atlantique

AIDSA

Association de personnes
(Loi de 1901)
Fondée en 1958 (ex. ANDRS)
Reconnue d'utilité publique
(Décret du 4 mars 1985)

Rejoignez-nous

AIDSA c/o Institut océanographique
195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris
www.saumonmag.com aidsa@free.fr



RECENSEMENT DES SAUMONS GRACIÉS EN FRANCE

Une initiative du Club des Saumoniers soutenue par l'AIDSA

Depuis l'existence de l'AIDSA nous publions régulièrement le bilan des captures de saumons à la ligne en France, bilan qui s'effondre d'année en année.

La donnée, issue du registre des déclarations obligatoires faites auprès de l'Office national des milieux aquatiques, concerne des poissons qui pour la plupart sont prélevés dans nos rivières et donc tués.

Or, nous observons une prise de conscience d'un nombre croissant de pêcheurs quant à la nécessité de gérer différemment nos populations de saumons en forte raréfaction. Elle se traduit par une évolution quant à la pratique de leur passion avec une remise à l'eau de poissons vivants.

Cette graciation (terme québécois) des saumons est très courante dans la quasi totalité des rivières à saumons étrangères, les 1^{er}, 3^e et 5^e saumons étant libérés, les autres pouvant être conservés.

Dans ces pays, les résultats de leur gestion sont incomparables par rapport à nos pauvres fleuves français. Elle permet à beaucoup de saumons d'atteindre des zones sanctuaires, gérées, qui leur permettent de se reproduire et reconstituer les stocks de juvéniles en eau douce, gage d'une plus grande résistance aux conditions fluctuantes de survie en mer.

Il nous faut à la fois encourager cette évolution de la pratique de notre sport et de mieux la connaître. Aussi, sur une initiative du Club des Saumoniers, à laquelle l'AIDSA se joint, nous mettons en place une campagne de déclaration, *via* l'Internet, déclaration facultative et sur l'honneur de remise à l'eau des poissons.

Nous encourageons tous les pêcheurs à s'y joindre et envisageons de récompenser, par tirage au sort, quelques participants à l'opération.

Pour l'AIDSA il ne s'agit pas de donner quelque leçon que ce soit de gestion, mais d'amorcer une autre relation entre le pêcheur, sa rivière et les populations de saumons en France.

Seulement 1353 saumons pris en France en 2010.

Nos saumons sauvages sont en danger...

Protégeons-les!



Le CDS et l'AIDSA prennent l'initiative en mettant en place un formulaire de déclaration de remise à l'eau de saumons pris sur la saison 2011.

Règlement

Conscient de l'urgence à inciter les pêcheurs de saumons à remettre leurs prises à l'eau afin de prendre à leur compte l'initiative de tenter de préserver la ressource saumon française, le Club des Saumoniers (C.D.S.), en partenariat avec l'Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique (A.I.D.S.A.) mettent en place un formulaire de déclaration de remise à l'eau de saumons pris sur la saison 2011.

- Aucun justificatif ou témoignage n'est imposé mais peuvent cependant être fournis.
- Il s'agit d'une simple déclaration sur l'honneur. Celle-ci n'est pas anonyme et figurera sur le listing des déclarations déposées dont l'accès sera public et accessible sur Internet.
- Ce formulaire ne concerne que les saumons pris en France.
- Une différence est faite entre les saumons de remontée et les saumons de descente (kelts ou 'ravalés').
- Des récompenses pourront être attribuées en fonction des dons offerts par d'éventuels partenaires de l'opération. La décision d'attribution de ces éventuelles 'récompenses' sera du seul et unique ressort du C.D.S. et de l'A.I.D.S.A. selon des critères dont eux seuls auront la responsabilité.

Merci de votre implication dans la préservation des saumons français.

Le Conseil d'administration

POURQUOI SOUTENIR L'EFFACEMENT DES BARRAGES DE VEZINS ET DE LA ROCHE-QUI-BOIT

Propos d'un naturaliste

L'Homme vit dans la nature

Depuis que l'Homme dit « sapiens » est sur cette terre, il a toujours entretenu des relations complexes avec la Nature qui l'entoure. Du stade chasseur, pêcheur, cueilleur, l'homme est devenu agriculteur éleveur et industriel. Dans cette évolution, plus que millénaire, les différentes sources d'énergie ont occupé une place centrale.

Lorsque l'eau et le vent étaient les seules sources d'énergie disponibles, nos cours d'eau étaient beaucoup plus « utilisés » qu'aujourd'hui par les différents types de moulins qui exploitaient la force hydraulique pour moudre, fouler, battre, le transport, le flottage, la pêche etc.

Pour autant les relations entre l'homme et la nature n'étaient pas simples. Il suffit pour s'en convaincre de lire les écrits relatifs à l'assèchement des zones humides et la création des étangs du seizième siècle à nos jours !

L'écologie est une science

D'un point de vue scientifique la naissance récente de l'écologie (1866) a défini les principes des relations multiples et complexes entre les espèces végétales ou animales et leur environnement. Ces relations s'inscrivent dans un édifice biologique où chaque espèce occupe sa place (producteurs, consommateurs, décomposeurs). Le nombre d'espèces, du virus aux grands mammifères, présentes à la surface de la terre est encore très mal connu.

La notion d'écosystèmes (1935) fixe un cadre fonctionnel à ces relations. Un écosystème est un super organisme qui dans un contexte biogéographique est le résultat des interactions entre milieux (biotopes) et espèces (biocénoses). Ce super organisme évolue dans le temps et dans l'espace. Au cours des temps géologiques le cours de la Loire s'est modifié plus d'une fois. La Loire, à Orléans avec un débit de quelques dizaines de m³/s ne ressemble pas à la Loire à Orléans avec quelques milliers de m³/s. De même, la Loire au Puy-en-Velay ne ressemble pas à la Loire à Nevers, qui ne ressemble pas à la Loire à Nantes... mais c'est toujours la Loire !

À travers les progrès techniques, l'Homme recherche un bien-être social... Mais il reste dépendant de la nature

Pour notre pays la première guerre mondiale avec ses millions de morts ainsi que la grippe espagnole ont marqué le déclin inexorable de nos campagnes et de la paysannerie. La deuxième guerre mondiale - et sans parler de la SHOAH - a laissé l'Europe en ruine. Le souci de la reconstruction et la recherche d'une paix durable ont été le fil conducteur de nos politiques dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Pendant cette période, et plus particulièrement pendant les trente glorieuses, des scientifiques comme Rachel Carson aux États-Unis (le printemps silencieux, 1963) ou Jean Dorst (avant que nature meure, 1965) lancent des cris d'alarme sur les menaces que fait peser l'Homme sur la nature.

C'est aussi l'époque où la Société Nationale de Protection de la Nature prend le pas sur la Société Nationale d'Acclimatation.

On peut retenir de cette période quelques slogans types qui marquaient les relations entre l'Homme et la Nature : « Protéger la nature », « L'aménagement de la nature », « Recréer la nature ». Dans les années 1980, la notion de Nature disparaît du langage quotidien et laisse la place à la notion tout aussi complexe de BIOSPHERE qui trouve sa « consécration » avec le sommet de RIO (1992) qui met en place le principe du développement durable.

Les réunions internationales qui se succéderont : KYOTO, COPENHAGUE (...) montreront clairement pour la première fois, que dans un contexte climatique complexe, l'homme est responsable de l'évolution de la vie à la surface du globe..., qui existe depuis presque quatre milliards d'années !

L'Homme et la perception des barrages et des plans d'eau

Après avoir tracé à grands traits l'évolution des relations entre l'Homme et la Nature, regardons de plus près les relations de l'Homme vis-à-vis des barrages et des retenues, rien que depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Dans les années cinquante, on faisait le détour par Génissiat pour voir ce grand barrage, clé de voûte de l'aménagement hydroélectrique du Rhône, un fleuve automatisé comme on pu le dire la Compagnie

Nationale du Rhône et la Société Neyrpic.

Au moment de la construction du barrage de Tignes (1953), Les Tignards, au cri de Tignes vivra, se sont enfermés dans leur cave et c'est la force publique qui les a délogés... Le barrage s'est fait. Tignes est devenu une grande station de sport d'hiver.

Il y a un peu plus de cinquante ans (1959) la catastrophe de Malpasset (plus de 400 morts dans la vallée) reste présente dans les mémoires. Il a été clairement montré que la catastrophe trouve son origine dans une insuffisance de l'étude géologique du site et non pas dans la conception du barrage. Il n'empêche...

Avec le « grand barrage en terre » de Serre-Ponçon, sur la Durance (1961), on a noyé deux villages, reconstruit un. Mais on a fait un film et une chanson !

Tout aussi célèbres, il y a les barrages que l'on n'a pas faits ! Après une crue importante de la Loire, le plus connu d'entre eux est le barrage de Serre-de-la-Fare dans les hautes gorges de la Loire. Première manifestation militante de SOS LOIRE VIVANTE qui a occupé le site pendant plusieurs mois.

Le béton n'a pas tout les droits, et il existe une catégorie particulière de barrages, celle des ouvrages qui ont été effacés : Kernansquillec sur le Léguer (1996), Saint-Etienne-du-Vigan sur le haut Allier (1998) et Maisons-Rouge (1998) sur la Vienne. En l'espace de quelques mois sur chacun des sites la rivière a retrouvé son cours naturel et la recolonisation biologique s'est faite « naturellement » sans discontinuité de l'amont vers l'aval.

Cependant dans le cas du barrage de Maisons-Rouge sur la Vienne des riverains ont manifesté leur opposition à la

disparition du plan d'eau qui a constitué leur unique environnement. Aujourd'hui, sur la Sélune on voit bien l'attachement des populations locales face à une décision du Gouvernement, suite au Grenelle de l'environnement, à maintenir un barrage et son plan d'eau dont l'effacement a été clairement annoncé. Il s'agit des barrages de Vezins et de la Roche-qui-Boit.

Construit à la fin des années 1920, ce barrage de Vezins et son plan d'eau ont constitué l'environnement des populations locales tout au long de leur vie. Ils oublient ce qu'était la rivière avant le barrage. Ils oublient sans doute aussi que leurs parents ou grands parents ont milité comme à Tignes, contre la construction du dit barrage.

La réalité des barrages et des plans d'eau

Comme on l'a dit plus haut, une rivière de sa source à la mer est un écosystème qui s'inscrit dans sa vallée (son bassin versant). Ce système naturel reçoit, produit et transforme de la matière vivante.

Ce système pour être simple se caractérise dans sa partie non biologique (les biotopes) par une vitesse (V) du courant, d'une hauteur d'eau (H) et un type de substrat (S), soit V.H.S. La température (T°), issue de l'énergie solaire, est le « carburant » de ce système d'eau courante (système lotique) par opposition au système d'eau calme (système lentique).

À chaque type de biotopes (V.H.S et T°) correspond dans le *continuum* fluvial des communautés d'êtres vivants (biocénoses) organisés en un édifice biologique (producteurs, consommateurs et décomposeurs) qui reçoivent, produisent et transforment gratuitement de

la matière organique en sels minéraux assimilables.

La création d'un plan d'eau, par digue et barrage, modifie les éléments constitutifs des biotopes de la rivière. V, la vitesse du courant est fortement ralentie (passage d'un système lotique à un système lentique). H, la hauteur d'eau est considérablement augmentée. Certaines retenues de barrages ont plus de cent mètres de profondeur. S, le substrat se trouve rapidement modifié et souvent colmaté par les matières en suspension qui décantent du fait de la réduction de la vitesse.

Par rapport aux lacs naturels (lacs Alpains, lacs du Jura, les lacs d'Auvergne, etc.), les lacs de retenue sont en plus perturbés par l'usage industriel du plan d'eau (production d'énergie hydroélectrique) qui induit des variations de niveau plus ou moins importantes, qui empêchent par exemple la mise en place de ceintures végétales, zones lacustres particulièrement riche d'un point de vue biologique. Dans une retenue, la production primaire (végétaux chlorophylliens) est donc assurée par des algues planctoniques qui se succèdent au cours des saisons qui donnent la couleur et la transparence au plan d'eau. La transparence est plus importante en hiver (faible densité d'algues) et les eaux sont plus claires. En été la production primaire des algues vertes atteint son maximum sous l'influence de l'augmentation de la T° et de l'éclairement. Dans la couche superficielle de surface on peut mesurer le jour des sursaturations en oxygène dissous, alors que les couches plus profondes, mal éclairées et plus froides peuvent être proches de l'anoxie (phénomène de stratification).

Cette biomasse algale meurt et se décompose en augmentant

les teneurs en matière organique et en consommant de l'oxygène dissous. Lorsque le processus réactif est enclenché, plus ou moins rapidement la biomasse algale printanière et estivale (souvent des algues vertes) est remplacée par un nombre limité d'espèces de cyanophycées ou cyanobactéries qui peuvent donner lieu au phénomène dit de « fleur d'eau » lorsque une ou deux espèces prolifèrent dans la masse d'eau. C'est le phénomène bien connu « du Sang des Bourguignons » du lac de Nantua où une algue bleue colorait en rouge le lac de Nantua ! Ces algues sont souvent très toxiques, ce qui conduit les préfets à interdire par exemple les baignades dans ces plans d'eau soumis naturellement à la prolifération des cyanophycées.

Ce qui est vrai pour les organismes producteurs (algues et végétaux supérieurs) l'est également pour les organismes consommateurs tels que les poissons. Très rapidement après la création de la retenue, les espèces de la rivière qui a été barrée, espèces d'eau courantes (truites, barbeaux, vandoises, hotus, toxostomes, chevaines, etc) sont remplacées par des espèces d'eau calme et moins exigeantes vis à vis de l'oxygène dissous (carpes, tanches,

brèmes, rotengles, gardons, brochets, sandres, etc.). La reproduction naturelle de ces espèces souvent phytophiles est souvent limitée par le manque de ceintures végétales du fait du marnage du plan d'eau.

Si la rivière barrée est une rivière à migrateurs amphihalins (saumon, truite de mer, aloses, lamproies, anguille, mulots), il est bien évident que suivant le degré de franchissabilité du barrage ces espèces migratrices, si elles ne peuvent plus rejoindre leur zones de frayères, vont à court terme disparaître.

En conséquence, le plan d'eau a, comme la rivière, un fonctionnement biologique qui lui est propre. Les modifications d'ordre biologique apportées par la création du plan d'eau sur la rivière d'origine sont importantes. La prolifération des algues et l'anoxie des couches plus ou moins profondes sont le signe du vieillissement du plan d'eau, malgré les apports continus venant de l'amont. La substitution, ou la disparition d'espèces (cas des poissons), ou même l'apparition d'espèces nouvelles (oiseaux par exemple), ne doivent pas masquer la « dégradation » de l'eau du fait de son stockage plus ou moins long dans la retenue.

L'effacement des barrages de Vezins et de la Roche-qui-Boit, décision politique courageuse, qui va dans le sens de la protection de la biodiversité et qui ne nous appartient pas de discuter, est l'occasion de rendre à la rivière son fonctionnement originel.

Les organismes vivants, à partir de l'amont ou de l'aval des ouvrages vont recoloniser rapidement un espace de nouveau libéré. Les exemples antérieurs d'effacement des barrages sont là pour le confirmer.

Hormis la pratique du pédalo, l'ensemble des activités pourront se développer avec une rivière qui aura retrouvé son espace de liberté.

Il appartient à l'Homme et à la société humaine de faire de cette opération une opération exemplaire à l'échelle du bassin versant de la vallée. Pour les générations futures retrouver une rivière est la solution la plus durable.

C'est la raison pour laquelle nous soutenons et défendons l'effacement des barrages de Vezins et de La Roche-qui-Boit.

Jean ALLARDI

Vie de l'association

Assemblée générale ordinaire, Paris, le 30 avril 2011

La prochaine assemblée générale se tiendra le samedi 30 avril 2011, 14 h 30, à Paris. Le lieu : dans les locaux du FIAP Jean Monet (salle Londres au 1^{er} étage), au 30 rue Cabanis 75014 à Paris (ligne 6 du métro, stations Saint-Jacques ou Glacière).

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Rapport moral du président,
- 2- Rapport financier de l'exercice 2010 et budget prévisionnel 2011,
- 3- Questions diverses.

Tout membre à jour de sa cotisation (qui peut être réglée à l'entrée de la réunion) pourra participer aux votes.

Il n'y a pas cette année de renouvellement du conseil, celui-ci intervenant par tiers tous les deux ans.

Le dossier de séance sera remis en réunion, et disponible sur le site saumonmag.com une semaine avant la réunion.

Le Conseil d'administration

UN DES NOTRES NOUS A QUITTES

C'est en lisant la lettre n° 24 de l'APS que j'ai appris la disparition brutale de Robin CUINAT adhérent de l'AIDSA n° 2056. En renouvelant sa cotisation le 19 décembre dernier, il avait joint une longue lettre pleine de sagesse et d'encouragement pour l'AIDSA.

Ingénieur Agronome (ENSA Montpellier promo 1952), Robin CUINAT était maître de recherche de l'INRA. Il avait occupé son poste à la station de Saint-Pée-sur-Nivelle sous l'autorité de M. Richard VIBERT, ancien président de l'AIDSA. Existait-il un lieu plus approprié pour devenir un grand spécialiste du saumon et de la truite fario ?

En 1973 Robin CUINAT rejoint la délégation régionale du CSP de Clermont Ferrand délégation Auvergne Limousin c'est-à-dire du château d'eau de la France. Y avait-il une situation plus favorable pour mettre en œuvre son savoir consacré à la truite fario ou au saumon atlantique ?

Robin CUINAT a publié de nombreux articles dans le BFPP ou dans le bulletin officiel du CSP. Il a également publié des travaux dans des revues internationales (FAO CECPI). Il est sans doute à l'origine de la pisciculture d'Augerolles, qui malgré sa rusticité avait de bons résultats.

Pour l'ensemble de ces travaux Robin CUINAT a été désigné comme personnalité de l'année dans le domaine

de l'environnement et de la protection de la nature en 1970. Il a reçu le prix Louis Ktreitmann.

Depuis sa retraite, Robin CUINAT consacrait son temps, tel un sage, au jardinage et au chant choral. Il dirigeait la chorale de sa communauté religieuse (Il était protestant).

Homme généreux, sous un aspect souvent sévère, à 78 ans, il a fait don de son corps à la Science.

L'AIDSA présente à sa famille ses sincères condoléances.

Jean ALLARDI,
Président de l'AIDSA

L'AIDSA sera présente au Salon de la Pêche de Paris

Cette année, la Salon de la Pêche sportive se déroulera au Parc des Expositions à Paris, Porte de Versailles, Hall 8, du vendredi 4 au dimanche 6 février 2011.

SALON DE LA
PÊCHE
SPORTIVE



4, 5, 6
février 2011
Paris
Porte de Versailles



**MOUCHE • LEURRE • TOURISME
MER • RIVIÈRE • PÊCHE EXOTIQUE**
www.salondelapeche.com

RENSEIGNEMENTS :
LOISIRS ET SALONS - 11, rue de Milan - 75009 PARIS
Tél (33) 01 49 70 73 11 - Fax (33) 01 48 74 61 49

Comme chaque année, l'AIDSA participera au Salon de la Pêche qui est l'occasion de rencontrer nombre de sympathisants et membres de l'AIDSA, passionnés de pêche à la mouche et amoureux des rivières.

Rendez-vous sur le stand de l'AIDSA les 4, 5 et 6 février 2011.

Vous trouverez toutes les informations sur le site du Salon au www.salondelapeche.com.



G. Muelas du Club des Saumoniers

Le stand de l'AIDSA et cinq de ces administrateurs au salon de la pêche 2009

Bilan des déclarations de captures de saumons à la ligne en France

Le bilan provisoire des captures de saumons à la ligne en France au 6 décembre 2010

L'Onema, nous a aimablement autorisés à publier les estimations provisoires au 6 décembre des captures de saumons à la ligne en zone fluviale pour l'année 2010 :

1 353 saumons déclarés, un résultat provisoire moins catastrophique que celui de 2009...

La distribution mensuelle de ce bilan fait apparaître la répartition suivante :

- 23 % de mars à juin, dont seulement 54 saumons en mars et 60 saumons en avril,
- 20 % en juillet,
- 23 % en août,
- 24 % en septembre,
- 10 % en octobre.

Nous ne pouvons que confirmer ce que nous disions dans la Lettre précédente. Le report de quelques semaines de l'ouverture de la pêche, de la mi-mars au début du mois d'avril, aurait permis à la fois de préserver les saumons ravalés, pêchés et blessés en mars 2010 sur la quasi totalité de nos petits fleuves côtiers, mais aussi de permettre à de grands saumons de printemps, meilleurs reproducteurs, de rejoindre des zones sanctuaires et gérées, pour peu qu'elles existent sur nos bassins.

Le bilan a sans doute été sauvé par l'importance des captures de castillons en septembre-octobre, et il ne comptabilise pas les saumons graciés. Espérons que ceux-ci, les graciés, soient de plus en plus nombreux et pensons à un moyen de les comptabiliser. Sur ce point, le Club des Saumoniers et l'AIDSA ont fait des propositions lors du prochain Salon de la Pêche de Paris pour la saison 2011.

Enfin, un grand merci au Centre d'interprétation des captures des Salmonidés migrateurs de l'Onema de Cesson Sévigné en Bretagne.

Bassins ou rivières	Total au 6 décembre 2010	Bilans des années précédentes				
		2005	2006	2007	2008	2009
Normandie						
Canche	0			4	5	0
Authié	0			4	3	1
Bresle	2	55	30	1	4	3
Arques	10	80	25	7	7	5
Valmont	0			1	0	0
Seine	0			2	0	0
Touques	6			2	3	2
Saire	16			2	8	0
Vire	4	2	3	0	0	2
Sienna	25	10	29	54	37	20
Sée	153			189	189	73
Sélune	169	222	402	120	119	42
Couesnon	26	15	36	14	26	14
<i>Autres (2005-2006)</i>		12	37			
Total Normandie	411	396	562	400	401	162
Bretagne Nord						
Gouet	0			0	2	0
Leff	15	14	10	2	6	3
Trieux	40	40	31	58	42	42
Jaudy	15	16	10	10	2	4
Léguer	63	152	134	61	123	67
Yar	0	5	7	4	0	0
Douron	20	25	36	22	29	9
Queffleuth	6	1	1	1	10	5
Penzé	37	24	46	30	74	30
Flèche	0			0	1	0
Aber-Ildut	9	3	3	6	11	4
Aber-Wrac'h	9	2	10	3	6	2
Elorn	62	99	126	79	66	45
Mignonne	6	21	31	12	11	0
Camfroot	1	4	1	2	6	0
Aulne	43	75	176	52	53	45
Total Bretagne Nord	326	481	622	342	442	256
Bretagne Sud						
Goyen	105	23	74	14	30	32
Jet	4			2	10	3
Steir	11	117	111	10	15	12
Odet	8			19	23	9
Aven	26	37	46	34	30	18
Isole	10			6	10	4
Ellé	192	152	185	193	202	98
Laïta	29			1	1	2
Scorff	60	55	100	62	26	19
Blavet	86	192	139	163	103	68
Kergroix	0	4	0	2	1	2
<i>Autres (2005-2006)</i>		3	3			
Total Bretagne Sud	531	580	655	506	451	267
Sud-Ouest						
Gave d'Oloron	73	210	203	97	213	63
Gave de Mauléon	8	50		16	23	15
Gaves réunis	0			0	1	1
Gave de Pau	0	1	1	0	0	0
Nive	4	10	1	0	2	7
Adour	0			0	2	4
Nivelle	0	0	1	1	0	0
Total Sud-Ouest	85	271	206	114	241	90
Total déclarations saumons capturés à la ligne	1 353	1 728	2 045	1 362	1 535	775
Bassins ou rivières	Total au 6 décembre 2010	Bilans des années précédentes				
		2005	2006	2007	2008	2009

Nos adhérents, écrivains halieutiques

La Lettre Saumons est l'occasion de publier des extraits d'ouvrages écrits par nos adhérents passionnés de pêche et de voyage.

Extrait de l'ouvrage à paraître de Robert Menquet : « Souvenir d'un coureur de berges »

Pourquoi j'aime le Pêche

Tout simplement parce que tout jeune j'y fus initié par mon père, par mon frère et par tous les « Vieux du quartier » à qui la pêche apportait un complément de nourriture pas chère (nous sommes juste après la guerre) et une détente accessible à leur bourse.

Parce que je trouve dans cette activité proche de la nature un délassement, une activité physique sportive et un dépassement de soi :

Quoi de plus sportif que de sauter de rocs en rocs dans un torrent grondant avec pour seuls témoins les montagnes enneigées sous les regards perçants d'un vautour, d'un gypaète ou d'un isard ; que de progresser difficilement dans le courant glissant d'un Gave ou de sauter les vagues à la barre d'un rapide semi-rigide ou d'une coque open pour rejoindre « un spot » éloigné.

Quoi de plus délassant que le fait d'oublier tout, au point de s'apercevoir à la nuit tombée que l'heure du repas méridien est passée depuis longtemps, que la journée s'est écoulée, même si le panier est « lourd de son vide » (rien n'est plus lourd qu'un panier vide) et que les heures se sont déroulées sans que même l'on s'en soit rendu compte.

J'aime la pêche car ce n'est pas comme tout le monde le croit une école de patience, mais c'est certainement la meilleure école de persévérance.

Aller souvent à la pêche apprend à se remettre en cause, à réfléchir pour s'améliorer et se forcer à résoudre les problèmes qui se posent en permanence : seuls deux mots n'existent pas à la pêche, ce sont Toujours et Jamais.

J'aime la pêche car elle nous apporte par ses contradictions et son illogisme des notions d'humilité.

J'aime la pêche pour ce face à face avec un adversaire rusé que l'on veut tromper en se disant que l'on sait tout de lui, alors qu'en vérité toutes nos connaissances ne sont que superficielles et que nous ne savons vraiment rien, les bredouilles sont là pour le confirmer.

J'aime la pêche pour « la virginité » de ses matins frais lorsque je chemine au bord de l'eau les yeux, les oreilles et le nez ouverts à toutes les odeurs et à toutes sensations furtives que la nature procure à ceux qui savent les percevoir.

J'aime apprécier seul ces heures de calme, dans la campagne lorsque l'on entend la nature s'éveiller à la vie à l'heure juste ou la nuit n'est pas tout à fait partie et où le jour n'est pas encore arrivé, le silence n'est parfois juste troublé que par le

bruissement des dernières ailes soyeuses de la nuit qui vont se cacher pour la journée.

J'aime la pêche pour toutes les beautés qu'elle offre avec magnificence dans la variété de ses levers et de ses couchers de soleil.

J'aime la pêche sous la pluie tiède du printemps quand les berges exhalent la quintessence des odeurs de terre, de feuilles humides et de jeunes pousses.

J'aime la pêche pour les journées caniculaires écrasées sous le soleil alors que la campagne bruisse de tous les insectes excités par la chaleur et dont le silence n'est troublé que par le tintinnabule des clarines des bestiaux ennuyés par les mouches et les taons.

J'aime la pêche pour toutes les belles choses qu'elle m'a permis de découvrir sous tous les cieux où mes pas m'ont conduit que soit dans l'hexagone ou ailleurs, y compris sur les côtes africaines et les paysages idylliques des plages du pacifique.

J'aime la pêche dans les paysages fantomatiques des journées de brouillard, qui donnent à tous les objets un aspect fantasmagorique dans cette impression de « hors le monde ».

J'aime la pêche pour ses automnes flamboyants aux airs « d'été indien » quand après les grandes chaleurs estivales la nature retrouve un peu de vigueur et de calme avant le grand silence de l'hiver.

J'aime la pêche pour la beauté et la grandeur de ses mers calmes ou déchaînées qui apportent vraiment la valeur de notre insignifiance face aux éléments et aux forces incommensurables de la nature.

J'aime la pêche dans les roches, mouillé par les embruns et les vagues de la côte bretonne dans les remugles d'iode et d'odeurs de varech.

J'aime la pêche à la barre d'une embarcation bondissante dans les courants, les vagues et la houle de cette mer bretonne à la poursuite des « Maîtres des vagues » que sont les bars.

J'aime la pêche pour le silence impressionnant de ses berges sous la neige et la glace de l'hiver, quand la nature s'est endormie.

J'aime la pêche car elle a un côté plus juste, l'argent compte moins ; ce qui fait la vraie valeur d'un pêcheur c'est sa connaissance du milieu, de son intégration dans la nature et son approche des techniques pratiquées.

Le look, tant coté aujourd'hui, n'a aucune valeur, seul à la pêche importe l'expérience donnée par le temps et par la connaissance des « mystères » de la nature, cette vérité se rencontre dans tous les

pays quelle que soit la langue et la couleur de peau des hommes que l'on y croise.

J'aime la pêche, car j'aime tous les poissons, tous les oiseaux et tous les animaux que l'on peut rencontrer et apercevoir autour des rivières et des lacs et aussi tant en bord de mer qu'au large.

J'aime la pêche pour le plaisir que me procure l'écoute des « différents langages » des rivières :

Le « babil » d'une source qui suinte au travers des sphaignes, des ajoncs et des herbes d'une lande Bretonne piquetée du mauve des bruyères ; sous les lambeaux de brume annonciateurs selon les légendes de l'apparition d'éventuels « Korrigans ».

Le « murmure » d'une rase, dans une pâture piquetée de narcisses, ondulantes sous la brise des plateaux du CEZALIER ou de l'AUBRAC sous l'infini d'un ciel azuréen.

Le doux « ronronnement » d'un ruisseau Normand qui coule dans les vergers odorants des fleurs de pommiers.

Le « bruissement » d'une rivière de plaine qui écoule ses méandres langoureux dans la campagne endormie sous la chaleur torride et lourde d'un soir d'été.

Le « grondement » sourd d'un GAVE pyrénéen en crue qui dévale vers l'océan en faisant rouler les galets de son lit dans la moiteur d'un printemps pluvieux.

Le « glissement furtif » du fleuve Loire qui se déplace inexorablement avec le calme qui sied à un « Seigneur » puissant au travers des bancs de sable et des îles gagnées par les ors flamboyants de l'automne.

Le « tonnerre rageur » de GARONNE* (mon amour d'enfance) qui inlassablement pousse vers la Gironde tous les sédiments volés à PYRENE et qui lors des crues bouscule tout dans la violence de sa course folle.

J'aime la pêche aussi pour les odeurs si différentes que chaque ruisseau, chaque torrent, chaque fleuve, chaque rivière, chaque poisson pris en main

exhale ; aucune d'entre elles n'est semblable, les yeux fermés on ne peut se tromper.

Tous les cours d'eau, les fleuves, les rivières, les torrents, les ruisseaux et les rus sont les veines qui coulent dans les terres en lui apportant le « sang de la vie » et qui par leurs différentes caractéristiques en font chaque fois un « Terroir » particulier ; caractéristiques qui se retrouvent dans le caractère des hommes qui l'habitent.

Celui qui a passé comme moi de nombreuses années à « courir » les berges des rivières, des lacs et des côtes océanes a appris à différencier et se souvient des nuances des fragrances que chaque lieu dispense à celui qui les aime comme pour mieux le retenir et le forcer à se souvenir.

J'aime la pêche pour toutes les rivières, tous les paysages, tous les pays et tous les gens qu'elle m'a permis d'approcher et de connaître.

J'aime la pêche qui permet à tout un chacun de se ressourcer et d'oublier dans cette activité tous les soucis, de se « vider » la tête de tous les tracas de la vie et qui permet même de cicatrifier certaines grosses blessures de la vie.

En définitive j'aime la pêche car j'aime la vie, la pêche est le seul sport de capture où l'on peut gracier à moindre mal un animal et le voir repartir sain et sauf.

Donc j'aime la pêche car je ne suis pas obligé de tuer, je ne garde que les poissons que j'ai envie de consommer (il est vrai que j'aime aussi parfois consommer un poisson), les autres je les relâche délicatement.

Bref j'aime la pêche sous toutes ses formes, en toutes régions et par tous les temps, de toute façon la pêche est un peu comme une « Auberge Espagnole » on y trouve ce que l'on y amène et même si parfois on y apporte peu, on en retire beaucoup.

Robert MENQUET

ANALYSE D'OUVRAGE

L'Association bretonne pour la pêche à la mouche, l'ABPM, vient de publier un ouvrage remarquable que chaque pêcheur ami de la nature ou simple promeneur doit garder à portée de la main sur le rayonnage de sa bibliothèque.

Environ 70 pêcheurs, une bande de copains, ont rédigé le plus beau guide des « RIVIERES D'ARMORIQUE - Pêche à la mouche » ou en breton « STERIOU ARVORIG - Pesketa enno gant kelein » En 208 pages ce magnifique livre vous fait découvrir environ 65 fleuves ou rivières de Bretagne.

C'est souvent « le meilleur pêcheur du coin » qui a décrit avec amour sa rivière. Chaque cours d'eau bénéficie d'une illustration variée (photos, dessins, aquarelle) très délicate.

Une carte générale d'assemblage montre déjà la richesse du réseau hydrographique breton sur ce vieux socle hercynien.

Chaque rivière fait l'objet d'une carte hydrographique d'une rare qualité (parfois avec les références de la carte IGN correspondante). Toujours proche de l'océan, les débits des rivières bretonnes sont souvent soutenus et les espèces migratrices amphihalines n'ont jamais beaucoup de chemin à faire pour rejoindre leurs frayères, ..., il y a encore quelques obstacles à effacer.

Peut être difficiles à pêcher, mais tellement belles à regarder... Un bel ouvrage : Rivières d'Armorique. 2010 (208 p.), édité par l'ABPM - 6 rue Paul Ihuel 56240 PLOUJAY. J.A.

La Lettre de l'AIDSA

n° 4 4^e trimestre 2010

La suite du mot du Président de la page 1

Nous savons que les saumons qui arrivent à franchir l'ascenseur de Poutès (quelle bonne volonté !) trouvent d'excellentes conditions de reproduction et de développement en amont... On peut toujours rêver !

Pendant le même temps l'Union internationale pour la conservation de la Nature, en collaboration avec l'Onema, le Muséum d'histoire naturel et la Société française d'ichtyologie publiait la LISTE ROUGE des espèces de poissons d'eau douce de France métropolitaine le *Salmo salar* est classé comme vulnérable.

Après les multiples plans saumon et autres contrats « retour aux sources » que nous avons connu, le ministère de l'Écologie a lancé un important programme « Stratégie Nationale de Gestion des poissons migrateurs amphihalins ». Piloté par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB), ce programme s'est appuyé sur un groupe national d'environ 40 personnes et de 10 groupes techniques, auxquels l'AIDSA a participé.

Un vaste programme, malheureusement non chiffré et sans application pratique a été élaboré par la DEB en cette fin d'année. Il expose 22 orientations stratégiques et doit être « adopté » par les instances décentralisées et de bassin. Sa présentation au Comité national de l'eau n'est pas exclue. Cela au cours de l'année 2011...

L'année 2010 aura été aussi une année où notre délégation au congrès de l'Ocsan à Québec a été importante, à mon avis trop importante pour un congrès finalement reconnu comme de transition.

Espérons que les résultats du programme SALSEA de la Rochelle seront plus concrets.

Au cours de l'automne, nous avons rejoint le « Collectif ELLÉ » magnifique rivière à saumons qui est menacée dans sa partie la plus apicale par un projet de décharge dont les conséquences écologiques peuvent être lourdes et durables. Ce collectif rassemble 18 associations bretonnes qui obstinément se battent pour défendre leur environnement du Centre Bretagne.

Pour défendre les rivières à saumons notre place est d'être à leur côté. Affaire à suivre...

L'AIDSA a besoin de votre soutien financier pour aller de l'avant.

Aussi, un grand merci à ceux qui l'ont déjà fait.

Pour ceux qui sont en retard, vous n'avez donc pas reçu la carte de membre ci-dessous :



N'oubliez pas d'adhérer ou de renouveler votre adhésion sur 2011. C'est le moment de le faire.

Vous trouverez en pièce jointe un bulletin d'adhésion que vous pouvez aussi télécharger depuis le site Saumonmag.com.

Individuels : 40 € Cotisation-abonnement (pour un versement supérieur, un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année).

Personnes morales et institutionnelles : 140 €

Le président, Jean ALLARDI